



Procès-verbal du CODIR Comité départemental de Natation du Lot-et-Garonne

17 Octobre 2024 en visio



Membres CODIR présents :

- **CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS** : BOQUET Catherine (Présidente CD47)
- **TONNEINS NATATION** : BLASCO Vincent (Secrétaire général... élu secrétaire durant ce CODIR)
- **CLUB ALBRET NATATION** : GAIOTTI Emmanuel
- **SU AGEN** : LARPIN Viviane, MALLIE Nathalie
- **MARMANDE NATATION**: LESPINE Cyril, DEYNU Christophe

Membres CODIR excusés :

- **CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS** :
- **TONNEINS NATATION** :
- **CLUB ALBRET NATATION** :
- **SU AGEN** : LEGROS Pierre
- **MARMANDE NATATION**:

Membres CODIR non excusés :

- **CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS** :
- **TONNEINS NATATION** :
- **CLUB ALBRET NATATION** :
- **SU AGEN** :
- **MARMANDE NATATION**:

Début des travaux à 19h25

Ordre du jour :

1. Appel des Membres élus

Catherine informe les membres que Pierre LEGROS est excusé pour raisons professionnelles. Catherine a cependant préalablement joint Pierre par téléphone Mardi 15 Octobre, il a manifesté son souhait de participer à la commission sportive en sa qualité d'entraîneur, mais ne souhaite pas s'investir en tant que secrétaire ou trésorier au sein du CODIR du comité. Il ne s'oppose à aucune future candidature sur ces postes parmi les membres du CODIR actuel.

2. Ouverture du CODIR à 19h15

3. Homologation du PV du CODIR du 09/10/2024 en visio;

Viviane LARPIN s'excuse, en déplacement cette semaine-là, elle a vu la convocation trop tard. Elle sera notée excusée. Validation à l'unanimité de cette modification.

Nathalie MALLIE s'excuse, elle a omis de retirer dans son copié-collé Florence Landais (non licenciée à la date du CODIR donc démissionnaire). La modification sera faite. Validation à l'unanimité de cette modification.

4. Élections du bureau à minima 1 poste de Trésorier et 1 poste de Secrétaire

Lors de l'AG électorale du 12/10/2024, le CODIR a souhaité un peu de temps de réflexion pour se proposer sur les postes de trésorier et secrétaire. Il a été convenu de le faire ce jeudi 17/10/2024.

Catherine demande quels sont le ou les membres qui souhaitent proposer leur candidature au poste de secrétaire : Seul Vincent BLASCO se propose. Election à l'unanimité de Vincent au poste de Secrétaire.

Catherine demande quels sont le ou les membres qui souhaitent proposer leur candidature au poste de trésorier : Aucune candidature.

Catherine informe les membres que le Comité et le CODIR ne peuvent pas fonctionner sans ce poste. Elle a également pris contact avec le service juridique fédéral pour leur exposer le déroulement des votes de l'AG et de ce CODIR pour avoir la marche à suivre dans cette situation. « Le membre du bureau vacant peut-être remplacé par un membre du CODIR ». Catherine propose donc de pourvoir ce poste le temps de trouver une candidature (spontanée ou par de nouvelles élections) afin de ne surtout pas bloquer le versement du salaire de notre salarié REMI GUILLON et de futures factures à venir. Elle reprendra contact avec le service juridique pour la suite. Elle encourage les membres à se proposer spontanément pour la bonne marche du comité. Les membres valident à l'unanimité cette disposition

5. Questions diverses

Catherine rappelle qu'il est urgent de constituer des commissions pour le bon fonctionnement et surtout répondre rapidement aux urgences du calendrier (2 compétitions à organiser les 17 et 24 Novembre 2024 en Lot et Garonne).

Pour ces 2 compétitions, il a été demandé à l'agglomération de Marmande de nous recevoir. Cyril nous informe que la réponse devrait être confirmée demain le 18/10/2024.

Catherine rappelle que devant le peu de candidatures reçues pour le CODIR du CD malgré l'appel à candidature (qui est globalement symptomatique de toutes les associations sportives ou non de fédérer des bénévoles), un appel à candidature pour intégrer des commissions spécifiques seraient peut-être moins rebutant pour d'éventuelles personnes souhaitant mettre à profit leurs compétences sans se sentir engagées sur l'ensemble des missions du comité. Cela permettrait aussi de les rassurer sur ce sujet et pouvoir refaire des élections du CODIR lors de la prochaine AG annuelle ?? L'ensemble des membres valident la possibilité de coopter des personnes par candidature dans les commissions.

Catherine rappelle qu'il faut un rapporteur par commission qui soit déjà élu au CODIR. Les commissions n'ont pas de pouvoir décisionnaire.

Il est convenu que Catherine formalisera un appel à candidature avec la liste des commissions et leurs rôles et le profil type souhaité pour chaque commission. Ce document sera validé par mail par le CODIR puis envoyé aux clubs pour transmission à leurs licenciés. Le clôturé des candidatures est fixée collégialement au Mercredi 6 Novembre 2024 avec un CODIR de validation des candidatures d'ici le 9 Novembre (validation de tous les membres mais date à fixer dès que Christophe connaîtra son planning professionnel le 30 Octobre au plus tard).

Catherine souhaite pré établir des types de commissions avec les membres du CODIR :

Voici le résultat des échanges (biensûr les membres peuvent se positionner après ce CODIR en plus de ceux déjà notés):

COMMISSIONS

SPORTIVE (Rémi GUILLON (de fait car dans ses missions salariales), Pierre (qui s'est proposé lors de son échange avec Catherine au préalable) & Viviane)

COMMUNICATION (Cyril & Emmanuel) Penser à se renseigner sur les qualités exigées par la fédération concernant l'éventuel photographe (Catherine imposera que pour naviguer au bord du bassin le ou la personne devra être Licenciée pour la saison en cours et que les clichés ne seront exploités que si le règlement des engagements précise que cela vaut acceptation de l'utilisation du droit à l'image via les réseaux sociaux, communication presse et web du comité). Biensûr les personnes peuvent renoncer et participer quand même aux compétitions et nous ne détruirons pas les clichés correspondants. Le photographe devra s'y engager aussi avant l'épreuve.

EXTRANAT & MATERIEL DE COMPETITION & RECOMPENSES (Christophe & Pierre ?) + 1 référent par club WATERPOLO (Agen ?)

NATATION ARTISTIQUE (CNV ?)

OFFICIELS (Nathalie) + 1 référent par club

NATATION POUR TOUS, AISANCE AQUATIQUE, EVEIL AQUATIQUE, NFS, NFBE (Catherine & Viviane)

MECENAT / PARTENARIAT / SUBVENTIONS / FINANCEMENTS

ETC....

DISPONIBILITÉS DES MEMBRES DU CODIR

Catherine souhaite pour faciliter la présence et la réponse de la majorité des membres du CODIR que chacun lui renvoie sur l'adresse mail du comité (comitenatationlg@gmail.com) :

Ses coordonnées (tel et mail + administratives pour Vincent pour la déclaration en préfecture).

ses disponibilités préférentielles d'heures ou de modalités de contact rapide (tel ? SMS ? quels horaires ?)

ses disponibilités préférentielles pour les réunions en visio et en présentiel (jour de semaine/we et horaires)

Les dates des prochains CODIR seront fixées lors du prochain CODIR de la semaine du 6 Novembre en fonction de ces réponses.

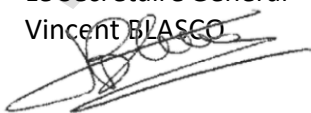
Catherine remercie l'ensemble des membres.

Fin des travaux à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé, le CODIR est clôturé à 20h15.

A Agen, le 17 Octobre 2024

Le Secrétaire Général
Vincent BLASCO



A Agen, le 17 Octobre 2024

La Présidente
Catherine BOQUET

